

Préface

« L'argent peut acheter une maison, mais pas un foyer. Il peut acheter le lit, mais pas le sommeil. Il peut acheter une horloge, mais pas le temps. Il peut acheter un livre, mais pas la connaissance. Il peut acheter une position, mais pas le respect. Il peut acheter du sexe, mais pas l'amour. » (Proverbe chinois)

C'est un des grands mystères qui habitent l'âme humaine. Pourquoi l'appropriation de l'argent et des biens qu'il procure est-elle à ce point chevillée au corps et au cœur de l'Homme, parfois plus que l'amour des siens ?

Et ce depuis la nuit des temps. Dans l'Ancien Testament, il y est déjà fait allusion.

« Car l'amour de l'argent est une racine de tous les maux ; et quelques-uns, en étant possédés, se sont égarés loin de la foi, et se sont jetés eux-mêmes dans bien des tourments. » (Timothée 6.10)

Et l'Histoire est émaillée par tant d'exemples de puissants qui valorisent la richesse pour asseoir leur pouvoir. S'il fallait en prendre un parmi tant d'autres, ce serait celui du règne de Louis XIV. Nous pouvons encore aujourd'hui admirer la magnificence du château de Versailles, symbole du pouvoir politique du Roi-Soleil, dont le principal ministre d'État, Jules Mazarin, veillait scrupuleusement aux intérêts, dans le mépris parfait des classes sociales inférieures.

« L'homme est bête sans argent », a dit Mazarin. Voulait-il dire que sans moyens, les gens du peuple ne peuvent accéder à l'éducation ? Ou que la richesse a pour conséquence l'intelligence ? Qu'importe ! Le fossé est creusé. C'est aussi du même prélat cette maxime : « Veille, pour flatter le peuple, à rendre compte de tes actes, mais seulement après coup, afin que personne ne se mêle de contester tes décisions. » Et il n'y a pas que les pauvres à stigmatiser. La classe moyenne n'est pas épargnée. Le cardinal donna consigne au contrôleur des finances Jean-Baptiste Colbert de s'y intéresser : « Il y a quantité de gens qui sont entre les deux, ni pauvres ni riches, rêvant d'être riches et redoutant d'être pauvres. C'est ceux-là que nous devons taxer, toujours plus. Plus tu leur prends, plus ils travaillent pour compenser... C'est un réservoir inépuisable ».

La Révolution française va totalement bouleverser cet *establishment* monarchique et ses habitudes aristocratiques et imposer à travers la République, les bases des futures démocraties. Le XIX^e siècle connaît à

la fois l'éclosion du capitalisme et des combats sociaux qui vont tenter de trouver un équilibre entre le nouveau système économique favorisant les entreprises et les classes moyennes et ouvrières, tandis que Karl Marx préconisait la fin de ce monde, en prémisses de la Révolution russe de 1917. Au ^{xx}e siècle, les partis de gauche vont même exercer le pouvoir en posant les marches menant à la démocratie sociale. Le règne omnipotent de l'argent n'est plus.

Jusqu'à la chute du Mur de Berlin.

Ce jour-là, ceux de ma génération étaient scotchés à l'écran de télévision qui renvoyait les images du démantèlement du symbole de la séparation des mondes et de la guerre froide. Nous pleurions en écoutant Rostropovitch interpréter au violoncelle les suites de Bach face à la démolition de cette frontière inhumaine, persuadés que nous entrions dans une ère nouvelle teintée de nos valeurs et d'humanisme. Quelle erreur ! Il faut relire l'approche de Thomas Piketty sur cette époque charnière dans son ouvrage *Le Capital au ^{xxi}e siècle*. Car c'est depuis ce moment que non seulement l'économie mondiale réapprend à honorer le dieu « argent », mais que nous prenions en pleine figure l'importation des fonds mafieux des organisations criminelles russes, qui se mirent à les blanchir en Europe de l'Ouest, achetant des pans entiers de patrimoines industriels et fonciers sans aucun frein pour les en empêcher.

Ce qui nous amène à introduire le présent essai.

La chute du Mur de Berlin fut sans doute une des premières causes qui contribua à l'explosion de la criminalité financière en Europe. Au fil des années, d'autres phénomènes s'y sont ajoutés et il est à craindre que les démocraties ne courent aujourd'hui un immense danger suite à l'impact subi de plein fouet par l'existence de cette économie occulte qui nous dévore de manière exponentielle. Certes, la criminalité financière a toujours existé depuis que les sociétés se sont organisées en couplant l'économie et la politique dans leur fonctionnement. Depuis l'Antiquité, donc. Mais *hic et nunc*, les pouvoirs publics en ont perdu le contrôle, sans en reconnaître vraiment ni l'existence ni les dangers. Comment en est-on arrivé là ?

Une des explications est la prolifération des organisations criminelles, un phénomène qui n'est plus maîtrisable. Cela n'a rien d'étonnant, en tout cas pour les professionnels qui les combattent. Pour en expliquer un des mécanismes, prenons une actualité très à la mode : le port d'Anvers.

C'est le deuxième plus grand port européen, mais le premier sur le podium des importations et exportations frauduleuses, dont la

cocaïne en provenance d'Amérique latine. Les écoutes téléphoniques ont mis en évidence qu'un gramme de coke est revendu pour 50 euros. Les saisies opérées en une année approchent les cent tonnes. Une victoire des douanes et un camouflet pour les truands ? Pas du tout. Le produit et son transport ne coûtent pas grand-chose, et le prix à la vente n'a pas changé, ce qui prouve l'absence d'impact de ces saisies sur le trafic. Et les cargaisons qui passent à travers les mailles du filet se rapprochent des 800 à 1 000 tonnes par an, rien qu'à Anvers. Des cargaisons auxquelles il faut ajouter les arrivages par Amsterdam, Rotterdam, Brest, Marseille, Le Pirée, etc., et tous autres moyens de transport comme l'avion, les camions, etc. D'autres produits stupéfiants viennent à concurrencer la cocaïne sur le marché : l'héroïne en provenance d'Afghanistan, passant par la Turquie, le cannabis, cultivé dans le Rif au Maroc, acheminé par camions en passant par l'Espagne pour noyer le marché en Europe, les drogues de synthèse, dont la nocivité en fait des substances mortelles. Il n'est plus possible d'ignorer l'existence de l'omnipotence des narcotrafiquants, suite notamment à la pénétration d'un système de communications cryptées au départ d'un serveur canadien, Sky ECC, qui a livré près d'un milliard de données à la police fédérale et renvoyé sur les bancs de la correctionnelle une centaine de prévenus, la plupart albanais, ainsi que quelques policiers corrompus. Une toute petite victoire à l'échelle du phénomène. Sans compter qu'aujourd'hui, les dealers se tirent dessus à la kalachnikov dans les rues de Bruxelles, ce qui prouve en termes d'analyse du risque que rien dans le passé n'a été fait par les décideurs politiques pour enrayer le phénomène dont ils ne pouvaient ignorer la montée irréversible. L'enrichissement annuel des narcotrafiquants en Europe pourrait dépasser les 400 milliards d'euros.

À ce triste exemple s'en ajoutent tant d'autres, dont les impacts sont tout aussi catastrophiques pour la société. Et notamment la cybercriminalité.

Le cybermonde et l'intelligence artificielle font désormais partie intégrante de notre vie quotidienne. Nul n'ignore les conséquences de l'utilisation de nos GSM et ordinateurs sur notre vie privée. C'est simple. Nous n'avons plus de vie privée. Mais nous n'avons plus non plus de sécurité minimum qui permettrait d'éviter les attaques multiples des criminels qui disposent de moyens techniques nettement supérieurs à ceux de la police spécialisée et qui pénètrent n'importe quel système en y introduisant un *malware* avec une facilité dérisoire, pour vider les comptes en banque ou menacer de détruire les données informatiques

des entreprises, à moins que celles-ci ne versent une rançon de préférence en monnaie virtuelle. Sans compter les fraudes dites « au président », qui consistent à se faire passer pour le patron de la maison mère demandant à sa filiale de verser les fonds disponibles sur un compte à Singapour. Tout paraît correct, sauf le compte qui sera vidé en quelques heures, les fonds se retrouvant dans une banque *offshore* inaccessible. Ce type d'attaque se produit chaque seconde dans l'échelle du temps. En y ajoutant les fausses « bonnes » affaires, proposées sur le net, comme l'achat de *bitcoins* ou de tapis d'Orient. De vraies escroqueries, par contre. Les chiffres des bénéfices de ce type de criminalité sont estimés à 300 milliards d'euros par an en Europe.

Un autre type de criminalité couple à la fois un terrible impact sur notre société et un profit gigantesque, estimé par l'ONU comme le troisième dans le monde, se rapprochant du narcotrafic : ce sont les atteintes à l'environnement. En Belgique, nous n'échappons pas au phénomène. Trafic de déchets passant par le port d'Anvers, dirigeant des conteneurs entiers de produits nocifs et polluants vers l'Afrique, trafic de faune tant à l'importation qu'à l'exportation... Un petit exemple sous forme de paradigme. Aimez-vous les civelles ? C'est un mets délicieux, des petites anguilles préparées au beurre et à l'ail. Les Chinois eux aussi les adorent, au point qu'il n'y en a plus dans les cuisines de l'Empire du Milieu. Un gigantesque trafic au départ du pillage dans le bassin méditerranéen de cette faune protégée génère jusqu'à 3 milliards par an de bénéfices aux mafieux, qui les exportent sans trop de risques, au départ... du port d'Anvers.

Et tant d'autres d'activités encore qui produisent quotidiennement des profits illicites : trafic d'armes, fraudes à la TVA de type carrousel, fraude fiscale grave et organisée, fraude sociale, escroqueries diverses, trafic d'êtres humains et d'organes, contrefaçon, etc. Sans doute plus de mille milliards par an en Europe. Par an... Ce qui signifie que ces profits se mélangent aux bénéfices blanchis des années précédentes. Décidément, l'amour de l'argent et des plaisirs qu'il procure, dont le pouvoir, a supprimé les frontières de la légalité et relégué la réflexion sur l'importance de l'éthique dans les comportements sociétaux à un exercice aussi intellectuel qu'inutile. C'est une addiction pire que la cocaïne, une religion vouée aveuglément à un culte païen et sanglant, un cancer dont les métastases affectent les démocraties.

Quand va-t-on enfin s'atteler à en faire la sinistre addition ? C'est un point de départ fondamental pour évaluer les forces de l'ennemi, peser l'immensité de ses moyens et permettre d'en étudier l'impact sur le plan

économique, sociologique et criminologique. Et faire admettre aux gouvernants l'urgence de mener une guerre contre cette armée de l'ombre dont les moyens financiers et technologiques sont au moins aussi importants que ceux de nos États.

Voilà pourquoi un essai comme celui proposé par Patrick Carolus s'impose comme un outil d'analyse de ces phénomènes s'inscrivant dans cette même volonté de combat.

Tout au long de l'ouvrage, le lecteur trouvera une documentation historique, sociologique, juridique, criminologique et... ludique, émaillée de nombreuses références journalistiques et scientifiques, abordant de manière très didactique le droit pénal financier dans son passé et dans son actualité. En collaboration avec sa fille et son fils, Mazarine et Virgile, juristes en herbe, qui ont décortiqué le nouveau Code pénal.

On pourrait, *a priori*, estimer son approche de la criminalité financière réductrice en limitant celle-ci aux comportements des « cols blancs ». Il n'en est rien. C'est un choix ciblé qui redéfinit cette notion de « *white collar crime* » au regard de l'évolution de la pratique criminelle telle qu'on l'a constaté après la chute du Mur de Berlin (comme rappelé dans l'essai, cette expression fut utilisée pour la première fois par Edwin Sutherland en 1939 et désignant « un crime commis par une personne respectable et de haut rang social dans le cadre de sa fonction »).

Ce sont plusieurs strates dans les comportements des « hommes respectables » mises en évidence dans les enquêtes de ces dernières années qui font revisiter l'approche pénale du concept.

Il y a ceux qui agissent pour leur compte. La crise des *subprimes* en est un bel exemple développé par l'auteur de manière très précise. L'enrichissement des banquiers, désormais surnommés les *banksters*, ne repose pas seulement sur un immense aveuglement, mais aussi sur une escroquerie gigantesque. Et puis, il y a les délits d'initiés, la falsification de données dans les marchés publics, la fraude fiscale grave et organisée (fausses facturations), la fraude sociale par l'utilisation de personnel non déclaré (les filières brésiliennes), etc. Un vrai tonneau des danaïdes.

Pour utiliser une image un peu caricaturale – quoique –, nos « cols blancs » d'aujourd'hui ne se contentent plus d'être les *consiglieri* des *capo* dans une des familles de la Cosa Nostra, les conseillers sans qui le blanchiment d'argent ne serait possible. Ils ont depuis longtemps développé une activité propre, devenant ainsi eux-mêmes assimilables à ceux qui commettent les pires crimes en amont du blanchiment, de par

l'augmentation des comportements criminels. En cela, le présent essai met sur un parfait pied d'égalité le mafieux, très bien habillé lui-même par ailleurs, et le professionnel qui, lui, porte toujours le costume de l'apparence d'honorabilité.

Revenons au blanchiment et aussi à la corruption, autre arme des organisations criminelles, évaluées en importance à 6 % du PIB brut mondial, d'après une analyse des Nations Unies, par infraction.

Il y a toujours des professionnels du chiffre qui permettent aux criminels de profiter de l'argent sale en toute impunité, par des techniques des plus simples (transport du cash dans des valises vers des pays peu regardants avant un recyclage dans l'immobilier, par exemple sur la côte albanaise) aux plus complexes (création de structures financières *offshore*).

Comme très bien analysé dans l'ouvrage, notre code pénal connaît une législation adaptée pour combattre l'infraction (article 505 et loi de 2017), en voie d'ailleurs de mutation. Ce qui manque, ce sont les moyens adéquats pour le faire, malgré les recommandations du Groupe d'action financière (GAFI), qui tire régulièrement les oreilles de l'État belge, lui reprochant une certaine impéritie.

Il en est de même avec la corruption. Notre législation est tout aussi adaptée pour permettre la lutte contre le phénomène croissant, tant sur le plan public que privé. Mais une fois de plus, le manque de moyen ne permet pas son application. Le Groupe de répression de la corruption (GRECO), institution dépendant du Conseil de l'Europe, qui a procédé à l'évaluation de la Belgique, a soumis, en 2019, 22 recommandations qui devaient être exécutées pour le mois de juin 2021 au plus tard. À ce jour, quatre d'entre elles seulement ont été prises en compte par l'État.

Quelles sont les causes de cette frilosité ? Une question à poser aux décideurs à qui revient le devoir d'exécuter les recommandations avancées par les experts de ces deux institutions.

Avant d'achever la présente préface, je ne résiste pas au plaisir d'évoquer la fabrication de la couverture par Patrick, qui a fait appel à l'IA afin de créer une illustration sur la base de mots-clés comme « criminalité en col blanc », « fraude », « banque », etc., ce qui eut pour effet de générer cette image en l'intitulant « trois gangsters devant la banque ». Comme si, pour l'IA, la criminalité en col blanc se confondait déjà dans sa réalité matricielle avec le crime organisé. Ce qui est très troublant et interpellant ! La machine serait-elle plus lucide que les hommes et les femmes qui l'ont créée ?

Il est long le chemin qui devrait nous conduire à l'assainissement de la société. Dans son essai intitulé *Réveillons-nous*, Edgard Morin conclut :

« La nouvelle politique humaniste de salut public est le grand projet qui peut réveiller les esprits accablés ou résignés. Ce n'est plus l'espérance apocalyptique de la lutte finale. C'est l'espérance courageuse de la lutte initiale : elle nécessite de restaurer une conception, une vision du monde, un savoir articulé, une éthique, une politique. Elle doit animer non seulement une résistance préliminaire contre les forces gigantesques de barbarie qui se déchaînent, mais aussi un projet de salut terrestre. Ceux qui relèveront le défi viendront de divers horizons, peu importe sous quelle étiquette. Ils seront les redresseurs de l'espérance. »

Allez ! Tout n'est peut-être pas perdu.

Michel CLAUSE
Magistrat honoraire